

COMMUNIQUE DE PRESSE



*Collectifs non aux pétrole et gaz de schiste et de houille**

<http://www.nongazdeschiste.fr/>

7 août 2013

Arrêt immédiat du forage d'Hess Oil France à Jouarre, 77 !

Mardi 6 août 2013, le pétrolier américain Hess Oil France a commencé un forage exploratoire sur la plateforme de la Petite Brosse à Jouarre en Seine-et-Marne dans le cadre du permis de Château-Thierry, 51-77. Hess met en œuvre ce que son président B. Demont a affirmé à l'AFP* «...permettre de localiser du pétrole pour lequel les techniques de production (...) sont interdites...».

Les collectifs soutiennent le collectif du pays fertois dans sa lutte. Ensemble nous dénonçons ce forage qui a pour objectif explicite l'exploration de la roche-mère** laquelle renferme du pétrole de schiste.

C'est une étape dans la recherche d'hydrocarbures non conventionnels sur le territoire national ; nous demandons donc l'arrêt immédiat de ces travaux.

En effet, le collectif du pays fertois n'a eu cesse de dénoncer les allégations et mensonges d'Hess qui prétend aussi chercher du pétrole dans des formations classiques alors que de nombreux documents attestent que les forages antérieurs n'ont jamais détecté des réservoirs de pétrole conventionnel.

De plus, la Déclaration d'ouverture de travaux miniers, déposée par Toreador (alors titulaire de ce permis), en avril 2010, précise que le « ...sous-sol est connu depuis longtemps, que les carottages ont été nombreux, que la roche-mère est riche en huile... ».

Les propos de B. Demont* l'attestent puisque sa société, très active dans l'exploitation de pétrole et gaz de schiste aux Etats-Unis «...compte découvrir (...) du **pétrole de roche mère extractible sans fracturation...**» ??? Méthode que le rapport de l'OPECST n'a pas –encore- présenté !

Ce forage vertical est donc la première phase d'une exploration de pétrole de schiste. Les deux suivantes sont encore interdites à ce jour : les drains horizontaux par arrêté préfectoral du 30 avril 2013 et la fracturation hydraulique depuis la loi Jacob du 13 juillet 2011, prohibant cette technique.

Le Conseil Constitutionnel qui doit statuer sur la validité des art. 1 et 3 de la loi Jacob** avant le 12 octobre prochain pourrait invalider ces art. ; la voie sera alors libre pour fracturer à Jouarre et ailleurs.

De plus, cette exploration est en totale contradiction avec les propos qu'aurait tenu, le Président F. Hollande, en présence de son ministre de l'Ecologie, P. Martin, au collectif du Gers, le 3 août 2013 à Auch ; « ...qu'il n'y aurait pas d'exploration et d'exploitation de gaz et pétrole de schiste... ».

Enfin, ce forage a fait l'objet d'une simple procédure de déclaration. Or, le Conseil d'État a jugé, le 17 juillet 2013, que ce type de forage ne pouvait être conduit sous ce régime et donc sans étude d'impact et enquête publique, en raison des risques graves qu'il présente pour l'environnement.

Contacts presse

Isabelle Lévy, Jouarre : 06 63 04 05 19

Alain Roubineau, Sud-Est : 06 73 94 66 97

* AFP 6 août 2013.

** DODTM, avril 2010, chapitre 2, page 3 ; deux cartes légendées « **Shale oil pilot wells**, Château-Thierry permit » ; à gauche épaisseur de la formation de la roche mère liasique ; à droite profondeur de la formation.

*** QPC Schuepbach.

A paraître « *Comment Hess contourne l'interdiction française* » sur <http://www.nongazdeschiste.fr/>

Les collectifs directement signataires

Pays fertois (77), Carmen (02), Briard (77), Nature Environnement-77, Bastagaz Alès (30), Anduze (30), Gardonnenque - Petite Camargue (30), Lodévois (34), Plaines du Languedoc (LR), Causse Méjean (48), Florac (48), La Canourgue (48), Viganais (34), Bassin de Thau (34), Collectif-83, Nîmes anti schiste (30), Martel Non au gaz de schiste et de Houille (46), Narbonnais (11), FRAPNA 26, Entrecasteaux (83), Nord-Pas de Calais (59-62), Piémont cévenol (30), Grand Montpellier (34), Montpellier Littoral (34), Gazpart (02), Gignac (34), Collectif-07, Collectif-Gers (32), Pézenas (34), Garrigue Vaunage (30), Clapiers (34), Touche pas à mon schiste (07), Montélimar (26), Romans Nord Drôme des Collines (26), Association nationale No Gazaran ! Collectif-IdF, Roynac (26), Collectif Nord (59-62), Réseau Rhône-Alpes (01-07-26-38-69-74), Collectif47, Briard (77), Haut-Jura (39)

* Collectifs citoyens opposés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures « non conventionnels », à la fracturation du sous-sol, aux forages extrêmes et appelant à une véritable transition énergétique pérenne.